

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 MARS 2012

Etaient présents : Mrs BLEVIN Pierre ; BONNET Claude ; GODERE Yannick ; MOUE Philippe ; MORICEAU Bertrand ; QUELVEN Jacques ; SEITZ Alfred ; SUISSE Michel ; Mmes BERNARDI Murielle ; BLANQUET Sylvie ; GUENEE Claudine ; LANGLAIS Isabelle ; LAUDINAT Annie ; PLACET Sylvie ; PONTONNIER Huguette.

Pouvoir : M. René CACHEUX à M. Claude BONNET

Absents : Mmes CHAIGNEAU Sylvie ; DUMEZ Sophie ; MM. CNUUDE Fabrice ; LEGUAY Benoît ; PHILIPPE Christian ; HURE Michel.

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

.....

M. Michel SUISSE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Lors de ce Conseil, les points suivants ont été abordés :

I) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance en indiquant que le premier débat d'orientation budgétaire est tenu, en raison du passage au-delà du seuil de 3 500 habitants. Ce débat a pour vocation de permettre de présenter aux membres du Conseil Municipal, avant examen et vote du budget primitif, la situation financière et économique de la collectivité et de discuter des grandes orientations des finances pour l'année à venir, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci (article L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

Sans avoir de caractère décisionnel, il présente néanmoins l'occasion pour les élus de discuter sur les priorités et les évolutions du budget communal, en recettes et dépenses, en investissement et en fonctionnement et de débattre de la politique de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.

Il sera structuré en trois parties :

1. Introduction et présentation des équilibres financiers
 2. Orientations par compétences
 3. Les priorités d'investissement et de financement
-
1. Introduction et présentation des équilibres financiers

Le contexte socio-économique national est rappelé (crise économique / réforme des collectivités locales / réforme de la fiscalité / transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales sans garantie de transfert correspondant de ressources).

Le passage à la CAMY comporte également, en cette période de préparation budgétaire, des incertitudes loin d'être neutres (transfert de taxes locales (TEOM, Taxes foncières, Taxe d'habitation), de compétences (exemple du SIAEM), reprise de contrats en cours (exemple des ordures ménagères)) et qui ne participent pas à la transparence qu'est en droit d'attendre tout administré et/ou contribuable.

Madame Claudine GUENEE présente les chiffres (encore provisoires à ce jour) de l'exercice 2011.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	3 764 195,00	2 764 642,35
Recettes	4 208 417,82	3 827 583,93
Résultats 2011	444 222,82	1 062 941,58
Résultats 2010	150 755,78	-481 354,30
Excédent global 2011	594 978,60	581 587,28

L'excédent global devrait se situer autour d'1,1 Million d'euros.

Sont à retenir la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et une augmentation des recettes de fonctionnement pérennes (produits des services, impôts et taxes) ou non (fonds de péréquation de la TP, droits de mutations...).

2. Orientations par compétences

Le débat s'oriente ensuite par compétences :

- Social et emploi

Madame Annie LAUDINAT rappelle les services développés (CCAS, Service d'Aides à Domicile constitué des auxiliaires de vie et des aides ménagères) qui demandent une technicité croissante et nécessiteraient un encadrement renforcé (point souligné par un récent audit). L'agrément qualité vient d'être renouvelé pour une durée de 5 ans.

Monsieur Michel SUISSSE livre les chiffres du chômage sur Mézières : en 2011 une moyenne de 177 demandeurs d'emploi (soit environ 10% de la population active), 30 sont connus et suivis par l'Accueil Emploi soit 16%. Au 15 Février nous comptons 176 personnes à la recherche d'un emploi.

- Logement

Compétence reprise par la CAMY. Environ 20 demandes annuelles par an, qui s'accumulent. La sélection par le recours au 1% patronal et le déficit de logements sociaux pénalisent les ménages.

- Transport

Monsieur Bertrand MORICEAU rappelle que cette compétence est exercée par différents organismes (SIRE pour le transport scolaire, STIF, CAMY), ce qui ne garantit pas la lisibilité et un lien cohérent entre acteurs.

Projets actuels : Eole, quartier de la gare avec l'EPAMSA et la CAMY.

- Enfance jeunesse et vie scolaire

Madame Isabelle LANGLAIS rappelle les structures (RAM, ALSH, EJM) et les dispositifs (CEL, CLAS) existants sur la commune et qui ne nécessitent pas de création de poste. Un travail sur les tarifs est en revanche nécessaire (changement de prestataire prochainement sur la restauration scolaire, redécoupage des tranches de quotient familial...).

La tendance est de conserver les orientations et les services proposés.

- Associatif, loisirs et équipements

Monsieur Philippe MOUE souligne l'importance du tissu associatif méziérois : 1 200 adhérents au total.

La tendance est au maintien des subventions en valeur.

Les diverses manifestations communales, possibles en grande partie grâce aux élus et aux bénévoles, devraient être toutes conservées.

Les infrastructures sont sous dimensionnées ou pas adaptées aux besoins recensés.

Projets à moyen et long terme : terrain multisports / gymnase intercommunal ou communautaire.

- Culture

Compétence qui devrait s'intensifier avec le passage à la CAMY.
Actuellement surtout vivante grâce à la bibliothèque municipale.

- Environnement

Madame Sylvie PLACET rappelle que les compétences Eau / assainissement / déchets sont transférés à la CAMY.
La résolution des déchets sauvages doit rester une priorité (estimée à 40 000 euros annuels).

- Sécurité

Monsieur Philippe MOUE indique qu'à l'instar des PV de courtoisie, toute action de prévention (=> rôle de la collectivité) est indissociable d'une action de répression (=> police et justice).
La vidéo protection devra être à nouveau débattue en commission des finances.

- Projets urbanisme

Monsieur Bertrand MORICEAU rappelle les grands projets actuels : révision du PLU / ZAC les Fontaines (avec l'Approche Environnementale de l'Equipement) / Quartier de la gare.
Les enjeux financiers à court terme concernent les frais liés aux différentes études, qui devront être prévus sur le budget 2012.
750 000 euros sont en outre toujours gelés pour les propriétés rue de Mézerolles et rue Louis Théophile Réal.

- Travaux

Madame Sylvie PLACET revient sur les grands investissements de 2011 et ceux projetés pour 2012 (salle des fêtes / église / CTM / abords de la salle des fêtes).
La discussion porte ensuite sur les contrats passés avec les Conseils Général et Régional.

Madame Claudine GUENEE dresse le bilan prévisionnel de la reconstruction de la salle des fêtes, qui devrait nécessiter un financement total de la commune d'environ 1,3 million d'euros.

- Communication / information

Madame Sylvie BLANQUET remercie les services municipaux pour les actions menées sur les supports de communication, tout en rappelant que la commune ne possède pas de compétence spécifique en interne. La commission travaille principalement sur les bulletins. Projet : panneau lumineux.

3. Les priorités d'investissement et de financement

L'historique de la dette est ensuite projeté. L'endettement actuel, de 4,1 millions d'euros, est à un niveau inédit. En le comparant à la situation d'autres collectivités, Monsieur Jacques QUELVEN indique qu'il est souhaitable de ne pas contracter de nouvel emprunt, les pistes de financement devant être concentrées sur l'excédent de fonctionnement ainsi que sur le décalage et/ou l'abandon de certaines opérations d'investissement.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus présents pour ce débat, dont les orientations serviront à préparer le budget 2012 tout en pensant à l'avenir plus lointain.

II) DETR PROGRAMME 2012 - Travaux de remise en état de la maison des associations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre d'opérations prioritaires en vue de la répartition de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, programmation 2012, nous pouvons solliciter auprès de l'État une subvention, au taux de 30 % sur un montant HT de travaux.

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser les travaux de remise en état des peintures intérieures et des éclairages extérieurs de la maison des associations, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRETE les modalités de financement suivantes :

- Subvention DETR : 11 063 €uros H.T (13 231 € TTC)
- Part Communale : 25 813 €uros H.T (30 872 € TTC)

SOIT UN COUT TOTAL de : 36 876 €uros HT (44 103 € TTC)

- DECIDE de solliciter auprès de Monsieur le Préfet une subvention de 30% du montant HT des travaux de remise en état des peintures intérieures et des éclairages extérieurs de la maison des associations comme précisé ci-dessus.

III) DETR 2012 - Travaux de mise sous alarme anti-intrusion du groupe scolaire du centre

Toujours dans le cadre de la répartition de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, programmation 2012, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser les travaux de mise sous alarme anti-intrusion du groupe scolaire du centre.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRETE les modalités de financement suivantes :

- Subvention DETR : 2 641 €uros H.T (3 159 € TTC)
- Part Communale : 6 161 €uros H.T (7 368 € TTC)

SOIT UN COUT TOTAL de : 8 802 €uros HT (10 527 € TTC)

- DECIDE de solliciter auprès de Monsieur le Préfet une subvention de 30% du montant HT des travaux de mise sous alarme anti-intrusion du groupe scolaire du centre comme précisé ci-dessus.

IV) AUTORISATION DE SIGNATURE - MARCHE D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle que suite aux travaux de reconstruction de la salle polyvalente, des travaux d'aménagement des abords et du parking sont nécessaires et qu'il convient en conséquence de lancer une procédure d'appel d'offres.

Le marché comporte 2 tranches :

- tranche 1 : parvis et première moitié du parking (estimée à 298 770 € HT soit 357 329 € TTC)
- tranche 2 : seconde moitié du parking (estimée à 77 100 € HT soit 92 212 € TTC)

Le montant total prévisionnel du marché est estimé à 375 870 € HT (= 449 541 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE :

- Monsieur le Maire à lancer le marché ci-dessus
- Monsieur le Maire à convoquer la Commission d'Appels d'Offres afin d'examiner les offres reçues dans le cadre de ce marché.

Abstentions : 2 (Mme Sylvie BLANQUET ; M. Bertrand MORICEAU)

V) AUTORISATION DE SIGNATURE - MARCHE A BONS DE COMMANDE VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle que le précédent marché est arrivé à échéance et qu'il convient en conséquence de lancer une procédure d'appel d'offres.

Le montant total prévisionnel du marché est estimé à 733 333 € HT (= 877 066 € TTC) pour une durée de 3 ans et 8 mois soit un maximum de 200 000 € annuels

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE :

- Monsieur le Maire à convoquer la Commission d'Appels d'Offres afin d'examiner les offres reçues dans le cadre de ce marché
- Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce marché.

Abstentions : 2 (Mme Sylvie BLANQUET ; M. Jacques QUELVEN)

VI) Divers

- Stationnement

Monsieur Alfred SEITZ attire l'attention du Conseil Municipal sur le stationnement prolongé de deux véhicules sur le parking de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10.